

Guide pour les parents

Il était une fois la rue à pied
et en transports en commun...



Wallonie



SPW | Éditions

Mobilité

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Guide pour les parents

Il était une fois la rue ...

Marcher, quoi de plus naturel ?

Cela s'apprend tout seul, dès le plus jeune âge.

Mais marcher en rue, dans la circulation, c'est tout autre chose que placer un pied devant l'autre. Et cela, les enfants ne l'apprennent pas naturellement. Ils doivent le faire avec vous.

Les voitures, les camions... ont pris une place très importante dans nos rues. En contrepartie, il y a de moins en moins de place pour les enfants. La rue est ressentie comme insécurisante.

Chacun cherche à protéger son enfant, notamment en le conduisant en voiture. Mais le protéger, c'est aussi lui apprendre à se débrouiller dans la circulation, à se déplacer dans la plus grande sécurité possible. Vous lui apprenez à se laver les dents, à dire bonjour... Apprendre à circuler n'est pas moins important.

Dans l'apprentissage de la circulation, l'imitation joue un grand rôle : inutile de donner à votre enfant de sages conseils si vous bondissez sous le nez d'une voiture pour traverser ou que vous traversez systématiquement au rouge. Cette brochure vous propose toute une série de comportements adéquats dans la circulation et vous présente un petit programme d'apprentissage pour les jeunes piétons.

Elle passe en revue les caractéristiques des enfants qui les désavantagent dans la circulation et vous donne des conseils concrets pour tenter d'y remédier. Elle aborde également les déplacements en transports en commun.

Nous espérons que ce petit guide d'éducation routière vous aidera à préparer votre enfant à bien circuler.

Sommaire

<u>L'enfant piéton</u>	page 4
Apprendre la rue à votre enfant	page 4
C'est quoi, bien traverser ? Petit rappel	page 13
<u>L'enfant dans la circulation</u>	pages 5 à 18

Ses caractéristiques

Conseils aux parents.

Ils sont annoncés par le sigle :



Conseils aux conducteurs.

Ils sont annoncés par le sigle :



Conducteurs de camions, de bus, de cars :

tous les  vous concernent plus encore que les autres.

Des transports en commun enfants admis

page 19



L'enfant piéton



Apprendre la rue à votre enfant

Les parents sont souvent inquiets lorsqu'ils voient partir leur enfant :

«*Sois prudent, fais bien attention...*».

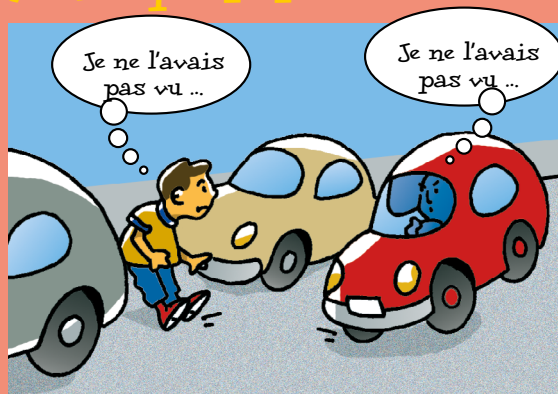
Plutôt que ces recommandations vagues, il vaut mieux lui donner des conseils concrets. Et ceci, dès le plus jeune âge.

Apprenez-lui des choses qu'il est capable de comprendre : inutile par exemple de parler de gauche et de droite à un enfant de 4 ans !

Ne créez pas chez lui une angoisse de la circulation qui risque de lui faire perdre tous ses moyens dans des situations à risque. Apprendre la rue à votre enfant ne se limite pas à lui en signaler les dangers mais consiste aussi à lui faire acquérir des comportements adaptés.

Profitez de toutes les occasions qui se présentent pour donner vos petites leçons : promenades, courses...

Haut comme trois pommes...



L'enfant est petit : il ne voit donc pas bien par-dessus les voitures et n'est pas bien vu des conducteurs.



Apprenez le plus tôt possible à votre enfant que voir ne signifie pas être vu. Ce n'est pas parce que lui voit une voiture que le conducteur de celle-ci l'a aperçu.

Choisissez pour votre enfant une veste ou un manteau de couleur vive (rouge, orange, jaune...) afin qu'il "saute aux yeux".

Pour l'hiver, l'idéal est un manteau clair avec des éléments réfléchissants intégrés. De plus en plus de marques de vêtements en proposent.

Le cartable ou le sac à dos pourront également être pourvus d'éléments réfléchissants. Si ces éléments ne sont pas intégrés au manteau ou au cartable, vous pouvez en acheter et les faire porter à votre enfant (brassards, ceintures, autocollants...).



Les couleurs claires et les éléments réfléchissants permettent d'être vu de loin par les conducteurs ayant allumé leurs phares.

Faites particulièrement attention dans les parkings. Tenez fermement votre petit bout par la main car les conducteurs qui font marche arrière risquent de ne pas le voir.



Dès que vous voyez un enfant sur le trottoir, l'accotement, le bord de la route... ralentissez car quelques fractions de seconde plus tard, cet enfant peut se trouver sur votre trajectoire. Dans les parkings, vérifiez bien avant de démarrer qu'un enfant n'est pas tout près de votre véhicule. Si vous êtes à proximité d'une école, d'un parc, d'une salle de sport, d'une plaine de jeux... ralentissez : les enfants y sont nombreux. Ne laissez jamais votre voiture sur le trottoir car en faisant cela, vous forcez les enfants à circuler sur la chaussée. Ne vous arrêtez pas non plus trop près du passage pour piétons car votre voiture masquera les enfants qui veulent traverser.



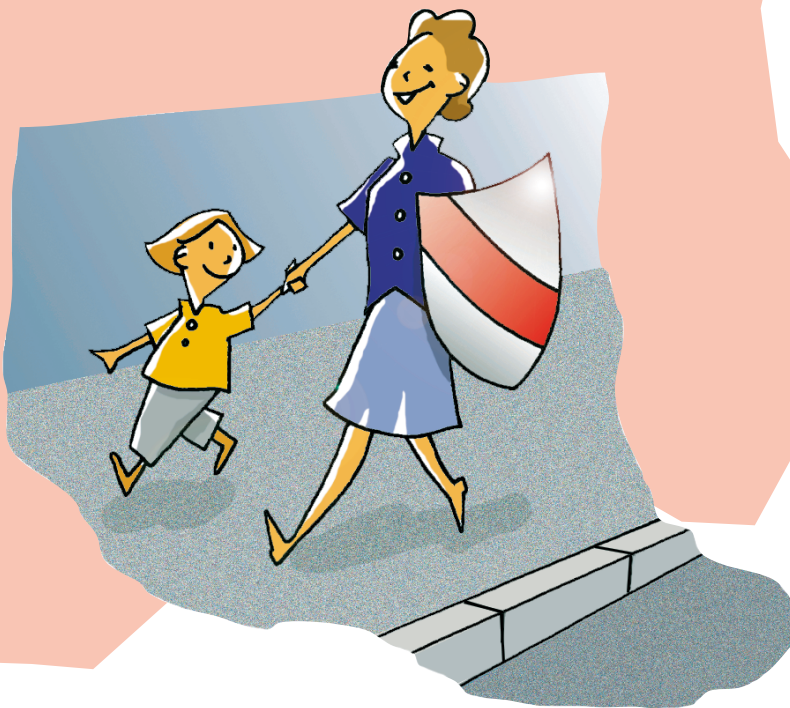
Dès l'âge de trois ans

L'apprentissage de la circulation ne commence jamais trop tôt. Tout petits déjà, les enfants sont en contact avec la rue.

La première notion que votre enfant doit acquérir est la distinction entre la "route" et le "trottoir". La route, c'est pour les voitures. Le trottoir, c'est pour les piétons. Faites marcher votre petit bout du côté des maisons et placez-vous du côté de la chaussée tout en le tenant par la main.

Montrez-lui toujours le bon exemple :

- arrêtez-vous au bord du trottoir et regardez bien de tous les côtés d'où peuvent venir des voitures avant de traverser;
- traversez en ligne droite;
- choisissez le passage pour piétons
- attendez que le bonhomme soit vert.



Mon travail, c'est jouer



Jouer, jouer, et encore jouer ! Un enfant trouvera toujours et partout l'occasion de jouer.
La rue et la circulation lui fourniront bien des idées de jeux. Qui n'a jamais sauté sur les bandes blanches d'un passage pour piétons ?



Donnez à votre enfant d'autres occasions que la rue pour se dépenser physiquement. Ne lui interdisez pas tout en rue. Évaluez ce que vous pouvez lui permettre en fonction de l'environnement, de la vitesse des voitures, de la densité du trafic...



Un enfant en train de jouer sur le trottoir ou l'accotement est capable de poursuivre son jeu sur la chaussée. Vous devez vous attendre à tout. Ralentissez et faites doublement attention quand vous voyez des enfants.



A partir d'environ quatre ans

Votre enfant est capable de comprendre toute une série de choses.

Expliquez-lui ce que vous faites et pourquoi :

- «Le bonhomme est rouge. Ce sont les autos qui peuvent passer maintenant. Nous, nous devons attendre.»
- «On ne court pas car on risque de tomber et si une auto arrive, elle pourrait nous renverser.»
- «Une voiture arrive. On va la laisser passer parce qu'elle roule plutôt vite.»

Essayez de toujours faire exactement ce que l'enfant devra faire même si, en tant qu'adulte, vous êtes capable de "sauter" des étapes. Relativisez la sécurité offerte par certains aménagements. Le passage pour piétons, c'est l'endroit prévu pour traverser mais là aussi, il faut quand même s'arrêter et bien regarder avant de le faire.

8 Quand le bonhomme est vert, on doit quand même vérifier rapidement que toutes les voitures sont bien arrêtées.

Le trottoir n'offre pas 100% de sécurité. On doit souvent le quitter à cause de voitures garées, de travaux, de pancartes publicitaires...

Des voitures peuvent traverser le trottoir pour entrer dans un garage ou un parking ou pour en sortir.

Votre enfant aime bien marcher quelques pas devant vous ? Ne le lui interdisez pas mais apprenez-lui à toujours s'arrêter au bord du trottoir et à attendre le grand qui l'accompagne.

Ne courez jamais en traversant et ne dites jamais à votre enfant de courir pour rejoindre le trottoir d'en face :
en agissant de la sorte, vous lui inculquez une attitude qui peut lui être fatale.

Cet arrêt est capital pour bien traverser la rue car il va casser l'élan de votre enfant, l'amener à oublier ses jeux et à repartir à zéro avant de traverser. En s'arrêtant, il prendra conscience qu'à partir de là, il y a autre chose à faire que jouer : regarder, écouter, se montrer...

Cet arrêt est **La Condition** indispensable pour qu'il puisse se concentrer sur la circulation et avoir une vision globale de la situation.



Dès l'âge de 6 ans environ



A partir de cet âge, vous pouvez commencer les vrais exercices de traversée en rue. N'essayez pas de tout expliquer en une fois. Chaque chose devra être répétée et refaite des dizaines de fois.

Choisissez des moments où vous avez le temps et la disponibilité d'esprit nécessaires, des moments où vous sentez que votre enfant est réceptif et a envie d'apprendre. Ne faites pas durer trop longtemps les exercices : à 6 ans, un quart d'heure, c'est long ! Exercez-vous dans un environnement familier à l'enfant. Commencez par des rues calmes, étroites, où il y a peu de circulation et où on ne roule pas très vite. Passez ensuite à des situations plus complexes.



Je n'ai pas besoin
de lunettes, merci !



Un enfant a d'aussi bons yeux qu'un adulte mais il éprouve des difficultés à sélectionner ce qu'il doit regarder avant de traverser. Qu'est-ce qui est le plus important ? La camionnette du marchand de glace, l'oiseau sur la branche ou la voiture qui arrive ? Difficile aussi pour un enfant de pouvoir dire d'où provient un son : devant, derrière, sur le côté ?

10



Soyez toujours sur vos gardes quand vous apercevez un enfant. Même s'il vous a vu, son comportement reste imprévisible.

Les exercices se déroulent idéalement en plusieurs étapes.

1 Vous montrez comment on traverse.

Si vous n'êtes plus très sûr de vos connaissances, vous pouvez aller les rafraîchir à la page 13.

- Vous donnez la main à votre enfant.
- Vous veillez à ce que l'enfant ait une bonne vue de la circulation.
- Vous lui expliquez clairement tout ce que vous faites.

2 Vous vous exercez ensemble.

Vous retournez au point de départ de la première étape (en respectant, pour cette traversée aussi, toutes les consignes que vous venez d'expliquer).

- Vous donnez encore la main à votre enfant mais vous vous placez légèrement en arrière de manière à ce que ce soit lui qui vous guide.
- Vous lui posez des questions pour l'amener à dire ce qu'il fait et vous répondez aux siennes.

3 C'est votre enfant qui vous fait traverser.

Vous retournez à nouveau à l'endroit de départ.

- Vous expliquez à votre enfant qu'il doit à présent décider seul du moment où il va traverser. Vous insistez néanmoins sur le fait que vous êtes près de lui.
- Vous pouvez encore, s'il le souhaite, lui donner la main.
- Félicitez-le pour ce qu'il a bien fait. Ne le grondez pas pour ses erreurs : réexpliquez-lui ce qu'il n'a pas bien fait et retournez à l'étape 1.

Les trois étapes ne doivent pas nécessairement se suivre à chaque séance d'exercices.

Une fois que votre enfant maîtrise bien une technique, ne vous dites pas que c'est acquis une fois pour toutes, vérifiez quand même encore de temps en temps qu'il garde ses bonnes habitudes.

ATTENTION !



Un enfant peut faire attention... mais souvent à une chose à la fois. Toute son attention peut être à un moment donné accaparée par quelque chose qui n'a rien à voir avec la circulation.

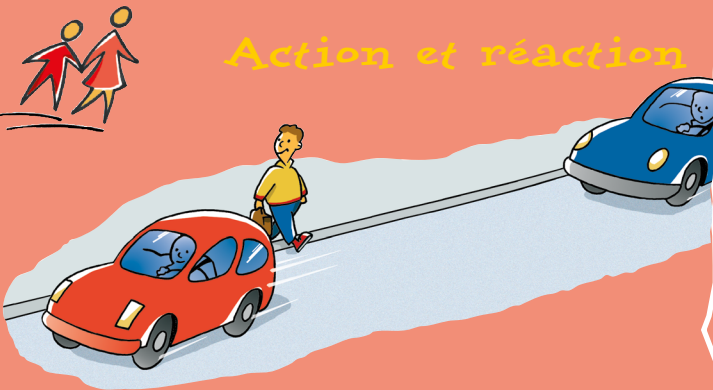


Apprenez d'abord à votre enfant à traverser là où cette tâche sera simple : de petites rues calmes, étroites, où on ne roule pas trop vite.



Si vous voyez un enfant traverser, tenez compte du fait que ce n'est pas du tout évident pour lui.

Action et réaction



Un enfant réagit moins vite qu'un adulte et il a besoin de plus de temps pour prendre une décision. Entre le moment où la voiture est passée et celui où l'enfant se décide à traverser, une autre voiture est peut-être déjà là.



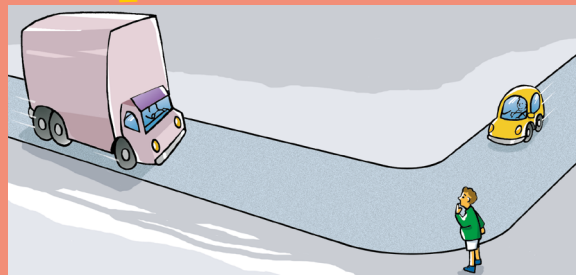
Quand vous faites un exercice de traversée, prenez suffisamment de temps et amenez votre enfant à se concentrer sur chaque étape.

12



Ralentissez. L'enfant qui attend sur le bord du trottoir peut subitement décider de traverser.

Plus c'est petit, plus c'est loin



Un enfant évalue souvent mal les distances : il confond la taille et l'éloignement dans l'estimation des distances. Pour lui, gros = près et petit = loin. Un (gros) camion peut lui paraître plus proche qu'une petite voiture, alors que c'est tout le contraire. Il lui faut plus longtemps que vous pour savoir si une voiture roule ou est à l'arrêt, va vite ou lentement.



Vous pouvez, lorsque vous marchez en rue avec votre enfant, lui poser des questions sur les distances et les vitesses des véhicules : cette voiture roule ou elle est arrêtée ? Elle roule vite ou lentement ? Elle accélère, elle ralentit ou sa vitesse ne change pas ? Elle est près ou elle est loin ? Est-ce que nous avons le temps de traverser ? Ces petits exercices permettront à votre enfant d'exercer sa capacité d'évaluation.



C'est quoi, bien traverser ?

Petit rappel

Bien traverser, c'est d'abord trouver **un bon endroit** pour le faire, **un endroit où votre enfant aura une bonne vue de la circulation et où lui-même sera bien vu.**

Cela signifie concrètement pas dans un tournant, pas au sommet d'une côte, pas derrière un arbuste ou une pancarte publicitaire, pas entre des voitures en stationnement...

La meilleure solution, c'est de traverser sur un passage pour piétons. Là, le piéton qui traverse ou est sur le point de s'engager a priorité sur les conducteurs (uniquement aux passages où il n'y a ni feux, ni agent). Les

conducteurs doivent pouvoir s'arrêter à l'approche d'un passage. Ils doivent donc adapter leur vitesse. Mais priorité n'égale pas sécurité et la prudence s'impose au piéton.

Tous les conducteurs n'accordent pas (encore) la priorité au piéton. En outre, le code de la route stipule que dans ce cas, les piétons ne peuvent s'engager sur la chaussée qu'avec prudence et en tenant compte des véhicules qui approchent. En effet, même avec un freinage d'urgence, les voitures et les camions ont besoin d'une distance pour s'arrêter.

Attention, le tram a toujours priorité, même aux passages piétons !

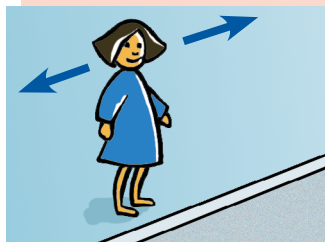


Il est sage de ne pas parler de cette priorité aux passages trop tôt à votre enfant. Les enfants ont besoin de consignes claires et ont tendance à appliquer les règles de manière rigide. Leur expliquer que tout le monde doit les laisser passer lorsqu'ils veulent traverser sur un passage peut les amener à penser que là, rien ne peut leur arriver.

Apprenez à votre enfant à faire le détour quand il y a un feu pas trop loin de l'endroit où il veut traverser car là, sa tâche sera plus simple.

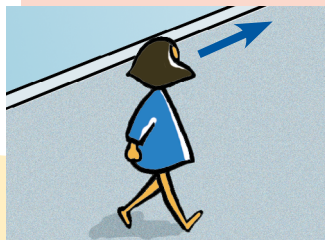
Lorsque vous êtes en rue avec votre enfant, faites toujours ce que vous voudriez qu'il fasse s'il était seul dans la même situation.

Traverser une rue calme

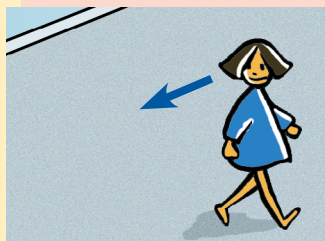


1 Arrêtez-vous un peu avant le bord du trottoir, de l'accotement...

2 Regardez à gauche, puis à droite.



3 Un véhicule arrive ? Attendez et regardez à nouveau.



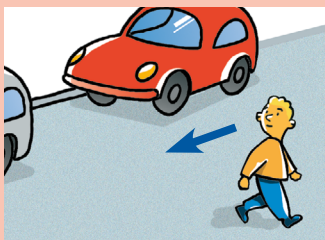
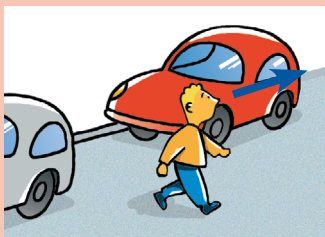
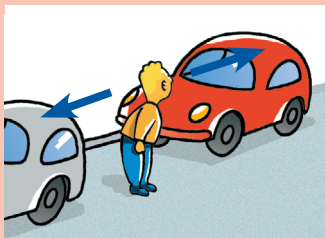
4 Aucun véhicule n'arrive ?

Traversez en ligne droite d'un bon pas en continuant à regarder.

Traverser entre des voitures en stationnement

(à éviter autant que possible, mais il n'y a parfois pas d'autre solution)

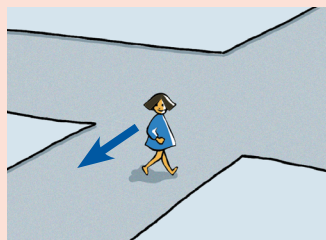
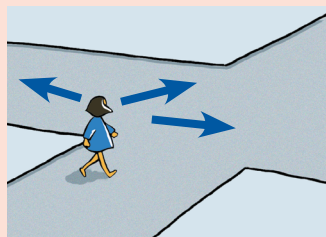
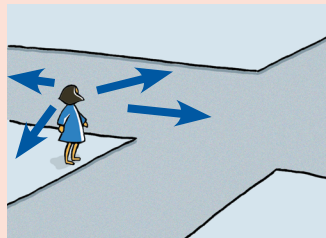
- 1 Choisissez un endroit entre deux voitures sans personne au volant.
- 2 Avancez-vous entre les voitures garées jusqu'à l'endroit où votre enfant pourra voir la route.
- 3 Regardez à gauche, puis à droite.
- 4 Un véhicule arrive ? Attendez et regardez à nouveau.
- 5 Aucun véhicule n'arrive ? Traversez en ligne droite, d'un bon pas, en continuant à regarder.



Traverser à un carrefour sans feux

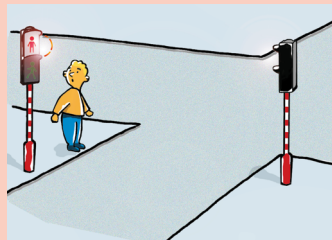


- 1 Arrêtez-vous un peu avant le bord du trottoir, de l'accotement...
- 2 Regardez dans toutes les directions d'où peuvent venir les voitures.
- 3 Un véhicule arrive ? Attendez et regardez à nouveau de tous les côtés.
- 4 Aucun véhicule n'arrive ? Traversez en ligne droite, d'un bon pas en vérifiant que les véhicules qui tournent vous cèdent bien le passage.

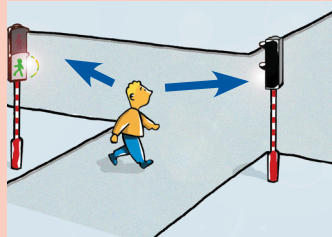




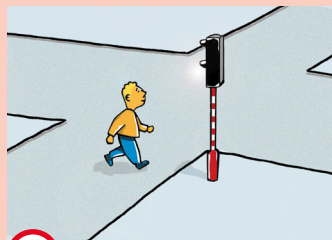
Traverser à un carrefour avec des feux



① Arrêtez-vous un peu avant le bord du trottoir, de l'accotement...



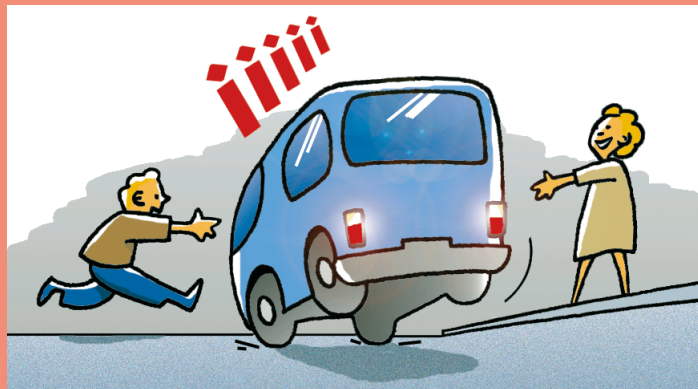
② Regardez le bon-homme. Rouge ? Attendez.



③ Vert ? Regardez de tous les côtés d'où viennent les véhicules pour vérifier qu'ils vous cèdent bien le passage (surtout ceux qui tournent).

④ Si c'est le cas, traversez d'un bon pas, en restant attentif.

Ouh, ouh, Maman, j'arrive !



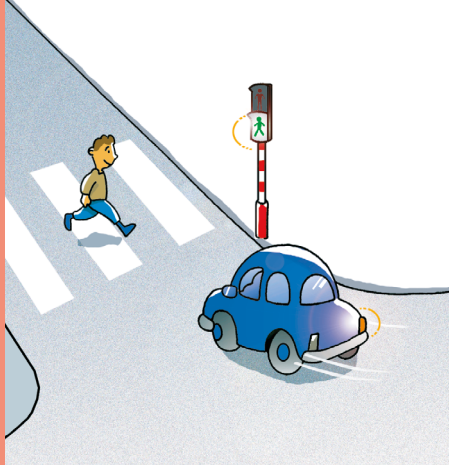
Un enfant se laisse très souvent guider par son affectivité, en rue comme ailleurs. Si Maman ou Papy se trouvent de l'autre côté de la rue, il peut oublier tout le reste.



N'attendez jamais votre enfant et ne l'appellez jamais du trottoir d'en face. Apprenez-lui à attendre que l'adulte le rejoigne.



Une fois encore : ralentissez. Un enfant peut subitement « se lancer » sur la chaussée sans crier gare. Dans sa tête, il aura toujours une bonne raison.



Ami ou ennemi ?

Pour un enfant, une règle, c'est une règle et tout le monde doit la respecter. Or, en pratique, ce n'est pas le cas.



Il vaut mieux relativiser les situations de "sécurité". Bonhomme vert, passage pour piétons ne garantissent pas une sécurité absolue. Il faut toujours bien regarder avant de traverser.



Respectez le code de la route. A l'approche d'un passage pour piétons, ralentissez car le piéton y a priorité (s'il n'y a ni feux ni agent). Vous devez toujours pouvoir vous arrêter. Si vous tournez, vous devez laisser passer les piétons qui traversent la rue dans laquelle vous vous engagez.



A quel âge un enfant peut-il circuler seul, à pied ?

Il n'y a pas de réponse standard à cette question. Cela dépend de l'environnement routier, du trafic (rare ou dense, lent ou rapide, du type de véhicules...), de la maturité de l'enfant, de son expérience de la rue, du fait que l'itinéraire est connu ou non, des difficultés qu'il rencontre sur cet itinéraire, du temps qu'il fait...

Des études ont montré qu'avant 8-9 ans, les enfants ne sont pas capables de faire face à toutes les situations de circulation.

Ne surestimez donc pas votre enfant ! Les premiers trajets que vous le laisserez effectuer seul doivent avoir été parcourus et "étudiés" ensemble au préalable.





Youpie,
je peux traverser !

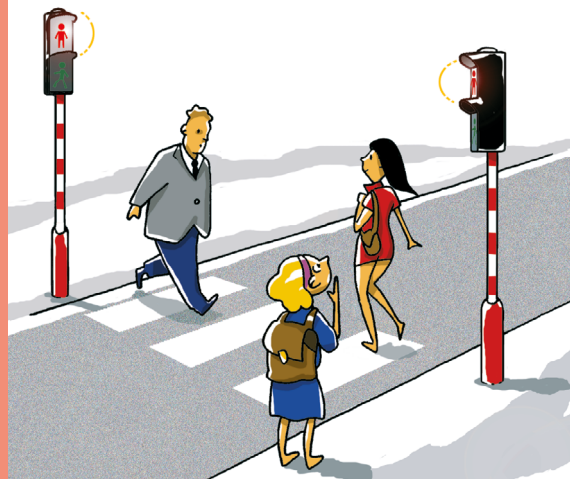


Si un conducteur fait signe à un enfant de traverser, il va peut-être le faire sans penser à regarder de tous les côtés.



Si cette situation se présente lorsque vous accompagnez votre enfant, profitez de l'occasion pour lui apprendre à ne pas traverser sans réfléchir, à quand même bien regarder de tous les côtés.

18



Je fais ce que tu dis
ou je fais comme eux ?!

C'est difficile pour l'enfant : d'un côté les règles qu'on lui apprend ; de l'autre de mauvais exemples en rue. Et comme souvent, les petits veulent faire comme les grands...



Montrez toujours le bon exemple.
Si vous voulez que votre enfant applique les règles, respectez-les vous-même.
Si votre enfant ne vous accompagne pas, d'autres vous observent peut-être : montrez-leur aussi le bon exemple.



Des transports en commun enfants admis



Bus, train, tram, métro... les transports en commun offrent une bonne sécurité et représentent souvent pour les enfants un monde fascinant. Utiliser les transports en commun s'apprend aussi.

Le premier stade est de montrer à votre enfant toute une série de comportements quand il vous accompagne. Ensuite, si vous prévoyez des déplacements autonomes réguliers (votre enfant va par exemple aller à l'école en bus), il faut le familiariser avec le mode de transport et le trajet. Enfin, beaucoup plus tard, il s'agira de lui apprendre à voyager seul sur des trajets inconnus.

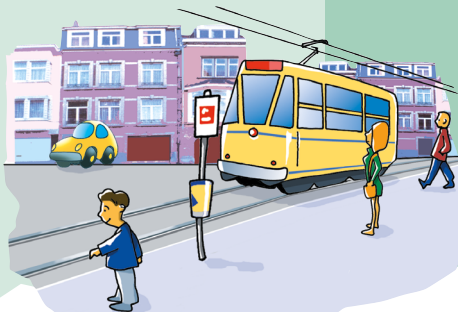


A l'arrêt



Vous accompagnez votre enfant

- Repérez l'arrêt.
- Montrez-lui les horaires et expliquez-lui à quoi ils servent.
- Quand le bus ou le tram arrivent, vérifiez s'ils vont vers la bonne destination.
- Faites un signe au chauffeur pour qu'il s'arrête.
- Si le bus ou le tram s'arrêtent au bord du trottoir, tenez-vous à bonne distance du bord du trottoir ou de l'accotement.
- Montrez à votre enfant comment ouvrir les portes. Si le tram s'arrête au milieu de la rue, vérifiez que les voitures vous laissent bien passer avant d'embarquer.
- Attendez que les passagers soient descendus avant d'embarquer.
- En métro, ne montez plus au signal sonore, car les portes risquent de se refermer sur vous.



Votre enfant voyage seul

- Apprenez-lui à appliquer tout ce que vous faites lorsque vous voyagez ensemble.
- Apprenez-lui à consulter les horaires. Attention aux sigles dont la signification est précisée en bas de page (*circule uniquement les dimanches et jours fériés, circule uniquement en période scolaire...*).

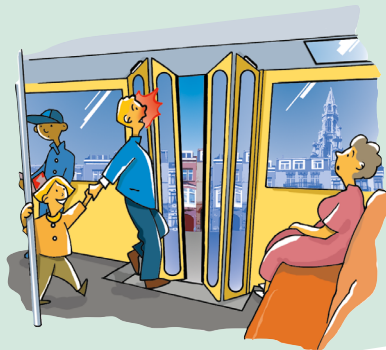


Pendant le trajet



Vous accompagnez votre enfant

- Asseyez-vous directement ou tenez-vous aux barres verticales.
- Cédez votre place aux personnes âgées, handicapées et aux femmes enceintes. Les règles de base de la politesse et de la courtoisie sont naturellement applicables aux trajets en transports en commun.
- Appuyez sur la sonnette d'arrêt quand vous approchez de votre arrêt (ne pas confondre avec la sonnette rouge d'alarme) et dirigez-vous vers la sortie suffisamment tôt, surtout s'il y a beaucoup de passagers dans le véhicule.
- Dans certains transports en commun, les portes ne s'ouvrent pas automatiquement à chaque arrêt : c'est le passager qui doit pousser sur un bouton.



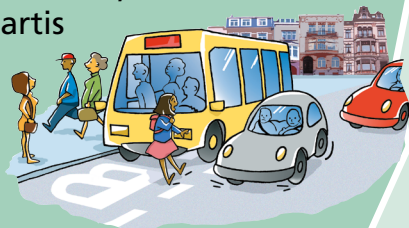
Votre enfant voyage seul

- Expliquez-lui qu'il ne doit pas aller s'installer trop loin de la sortie s'il y a beaucoup de monde dans le véhicule.
- Apprenez-lui aussi à distraire le moins possible le chauffeur durant le trajet.



A la sortie

- Si le bus ou le tram s'arrêtent en bordure de trottoir ou d'accotement, attendez qu'ils soient repartis avant de traverser la rue.
En effet, le bus ou le tram vous masquent pour les conducteurs qui les dépasseraient par la gauche. Vous-même, vous êtes obligé de vous avancer beaucoup trop sur la chaussée pour vérifier si la voie est libre.
- Si le tram s'arrête au milieu de la rue et qu'il n'y a pas de refuge, vérifiez si les voitures qui le longent sont bien arrêtées avant de regagner le trottoir. Même comportement face aux vélos s'il y a une piste cyclable.

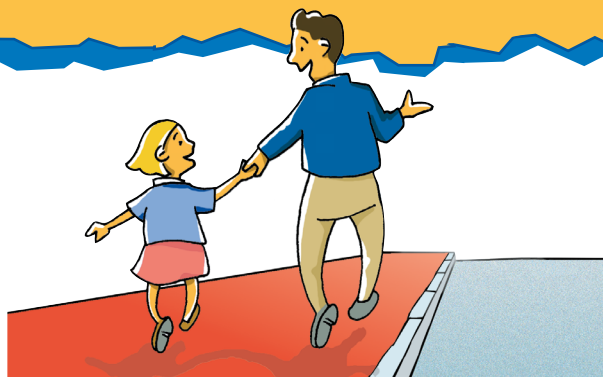


- Evitez de dépasser un bus ou un tram à l'arrêt. Des enfants (ou des adultes !) peuvent vouloir traverser devant le véhicule et surgir brusquement devant votre voiture. Si vous dépassez, faites-le à allure réduite afin de pouvoir vous arrêter.
- Quand le bus ou le tram s'arrêtent au milieu de la rue pour débarquer et embarquer les passagers du côté où vous circulez et qu'il n'y a pas de refuge, vous **devez** vous arrêter d'office. Vous ne pouvez ensuite redémarrer qu'à allure modérée.
- Faites particulièrement attention lorsque le véhicule affiche ce panneau :
il s'agit d'un transport scolaire. Lorsque le conducteur de ce véhicule fait fonctionner tous ses feux indicateurs de direction (signifiant de la sorte que les enfants vont embarquer ou débarquer), vous devez fortement ralentir et au besoin vous arrêter.



La rue, ça s'apprend en rue

Ecole, centre sportif, visites à la famille, excursions... la plupart des déplacements avec les enfants se font de plus en plus en voiture. Il est difficile de la sorte de leur apprendre la rue. Psychologues, sociologues, professeurs d'éducation physique vous le diront : ces enfants "paquets" qu'on transporte d'un lieu à un autre manquent d'exercices physiques, perdent le contact avec leur environnement, acquièrent plus tardivement l'autonomie dans leurs déplacements et ratent une certaine forme de socialisation. En surprotégeant ses enfants, on les met en danger : comment pourront-ils se débrouiller dans la circulation si on ne leur donne jamais l'occasion de s'exercer ? Certains déplacements courts ne peuvent-ils pas se faire à pied ? Gagne-t-on vraiment du temps en sortant la voiture du garage, en ceinturant toute la famille et en faisant trois fois le tour du quartier à la recherche d'une place de stationnement ? Et si on perd quand même du temps en se déplaçant à pied ou à vélo, pensons à tout ce que notre enfant y gagnera en expérience.



Rédaction : Bénédicte Vereecke

Dessins : Patrick Pierre

Cette brochure a été imprimée en juillet 2019. Son contenu correspond aux données disponibles à cette date.

Nouvelle édition:

Service public de Wallonie

SPW Mobilité et Infrastructures

Direction de la Planification de la Mobilité - Cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR)

Boulevard du Nord, 8

5000 NAMUR

Tel: 081/77.31.28

Mail: emsr@spw.wallonie.be

Editeur responsable :

Etienne WILLAME, Directeur Général, SPW Mobilité et Infrastructures

Dépôt légal : Service public de Wallonie - juillet 2019 - D/2019/11802/51 - ISBN: 978-2-8056-0268-9.

Tous droits réservés

Cette brochure peut être téléchargée gratuitement à partir du Portail wallon de la Mobilité:

<http://mobilite.wallonie.be>